

COMMISSION DES GRADES DE LA LIGUE DE PICARDIE

PASSAGES DE GRADES - SAISON 2011/ 2012

Mise à jour du 7/09/2011

PASSAGE DE GRADE " COMPETITION " MASCULINS - FEMININS

Ceintures Marron - 1er Dan - 2ème Dan qui postulent à un grade Supérieur

Dates, et lieux des passages de grades :

16/10/2011	Gymnase du Lycée Européen	Avenue de la Noue	VILLERS COTTERETS
26/02/2012	Gymnase Jean Davesne	Rue Barra	SOISSONS .+4ème dan
10/06/2012	Palais des Sports P.RATTE	Avenue de Remicourt	SAINT-QUENTIN

COMPETITION	8 H 30 à 9 H 15	Inscription des Ceintures MARRON "MASCULINS"&"FEMININS" qui postulent au 1erDan. (UV 1 KATA obligatoire pour l'inscription et n'est pas accessible aux minimes) Inscription des 1er/ 2ème DAN Féminine et 1er/ 2ème DAN MASCULIN qui postulent à un grade supérieur
TABLEAUX	11 H 00 à 12 H 00	
COMBATTANTS		

ATELIER ARBITRAGE	8 H 45 à 9 H 00	Inscription Ceint.Marron teneur de table / Arbitrage 1er et 2è dan
validation pré-requis	13 H 00 à 13 H 30	

IMPORTANT : Les Inscriptions s'effectueront le jour de la manifestation par atelier : ARBITRAGE - COMBATS

Le certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo Jujitsu , en compétition, est obligatoire

- Pour l'accession aux 2è - 3è - 4è dan les candidats peuvent commencer l'épreuve d'efficacité combat dès qu'ils sont homologués dans le grade précédent. Pour les autres épreuves le délai dans le grade est obligatoire ainsi que l'âge plancher.

- **Le grade de 1er dan de la ceinture noire est accessible aux Cadets/Cadettes 1ère année soit 1997.**

- **Les Cadets/Cadettes n'ont pas accès aux "shai" servant de tests pour les 2° dan.**

- Le pré-requis UV1 (Connaissance de l'environnement sportif) doit obligatoirement se passer dans la Ligue des ressortissants sauf dérogation exceptionnelle à demander à la CORG d'appartenance **Pré-requis"connaissance de l'environnement d'organisation des manifestations sportives"**

Pour le 1er dan le pré-requis sera validé par le **formateur des commissaires sportifs** à la suite d'une mise en situation comme **commissaire sportif** au cours d'une manifestation départementale **ou examen de grade**

Pour le 2ème dan le pré-requis sera validé par l'**instructeur d'arbitrage départemental** à la suite d'une mise en situation comme **judge arbitre** au cours d'une manifestation départementale non sélective pour échelon supérieur

Pour le 3ème dan le pré-requis sera validé par l'**instructeur d'arbitrage régional** à la suite d'une mise en situation comme **arbitre** au cours d'une manifestation régionale ou départementale non sélective pour échelon supérieur

PASSAGE DEGRADE " KATA " MASCULINS - FEMININS

Ceintures Marron - 1er Dan - 2ème Dan qui postulent à un grade Supérieur

Dates, et lieux des passages KATA :

15/10/2011	Gymnase du Lycée Européen	Avenue de la Noue	VILLERS COTTERETS
25/02/2012	Gymnase Jean Davesne	Rue Barra	SOISSONS .+4ème dan
09/06/2012	Palais des Sports P.RATTE	Avenue de Remicourt	SAINT-QUENTIN

	Accueil 8h45-9h00	C. MARRON /1er/2ème DAN MASCULIN & FEMININS qui postulent à un grade supérieur C. MARRON /1er/2ème DAN MASCULIN & FEMININS qui postulent à un grade supérieur
	Stage: 9h00-12h00	
	EXAMEN KATA	
	Début : 14h00	

Le test KATA doit impérativement respecté les délais prescrits sous peine d'annulation

Le certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du

Judo Jujitsu en compétition , est obligatoire

- Le test KATA n'est probatoire que pour le 1er Dan et n'est pas accessible aux minimes

PASSAGE DE GRADES D'EXPRESSION TECHNIQUE

EXAMEN NIVEAU INTERREGIONAL

LIEU

Dates de Passages de Grades saison 2011/2012

29/01/2012		LALLAING
17/06/2012	Palais des Sports Levindrey	LAON

Sont concernés : Ceinture Marron - 1er dan - 2ème dan - 3ème dan qui postulent à un grade supérieur .

IMPORTANT : *Inscription 1 mois avant au secrétariat de la CORG avec imprimé spécifique et une enveloppe timbrée avec l'adresse du candidat.*

*Pour une meilleure compréhension il est impératif de relire le règlement fédéral avant d'envoyer les postulants aux tests
Pour la validation d'un grade il est impératif de faire parvenir au secrétaire du CORG l' intégralité du passeport sportif
et pas seulement la fiche d'homologation*

Secrétaire du CORG : Alain VERDIS 65, rue des gaillards 60700 SACY LE GRAND